

Extrait du livre des minutes d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf tenue le mercredi 20 janvier 2021 à 19 h, par visioconférence.

CR 017-01-2021

MISE SUR PIED D'UNE TABLE DE CONCERTATION EN MOBILITÉ DURABLE DE LA MRC DE PORTNEUF

CONSIDÉRANT que la MRC de Portneuf et son partenaire, la Corporation de transport régional de Portneuf (CTRP), ont annoncé en décembre dernier l'amorce des travaux en vue de l'élaboration d'un plan de mobilité durable intégrée pour le territoire de la MRC de Portneuf;

CONSIDÉRANT que ce vaste chantier permettra, à terme, de se doter de solutions et mesures concrètes et durables pour répondre aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux liés à la mobilité des personnes;

CONSIDÉRANT que cette démarche nécessitera une concertation avec le milieu afin d'avoir une vue d'ensemble des enjeux et des besoins et de favoriser une synergie dans l'optique d'optimiser la mobilité des personnes;

CONSIDÉRANT qu'une proposition a été soumise à la commission du développement social et économique afin que la MRC assume un leadership en matière de mobilité durable dans le territoire en mettant formellement sur pied une table de concertation sur le sujet et que la commission en fait la recommandation au conseil de la MRC;

Il est proposé par M. Raymond Francoeur et résolu :

QUE le conseil de la MRC de Portneuf crée la Table de concertation en mobilité durable de la MRC de Portneuf;

QUE cette instance agisse à titre de comité consultatif auprès de la MRC de Portneuf en matière de mobilité durable;

QUE cette table relève de la commission du développement social et économique de la MRC de Portneuf envers qui elle sera redevable;

QUE la Table de concertation en mobilité durable de la MRC de Portneuf soit composée des représentations (membres) suivantes :

Directions des organismes porteurs :

- Direction de la MRC de Portneuf;
- Direction de la CTRP.

Coordination :

- Agente de développement régional de la MRC de Portneuf.

Représentation de secteurs :

- Un représentant du conseil de la MRC de Portneuf siégeant sur le C. A. de la CTRP;
- Un représentant du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme;
- Un représentant par organisme de transport bénévole (Le Halo, Comité Vas-y);
- Un représentant du transport scolaire (Centre de services scolaire de Portneuf);
- Un représentant du CIUSSS de la Capitale-Nationale (organisation communautaire);
- Un représentant de l'Association des personnes handicapées de Portneuf (APHP);
- Un représentant du secteur environnement (Table de concertation en environnement);

QUE d'autres représentants pourraient éventuellement s'ajouter comme membres, et ce à la demande de la commission du développement social et économique;

QUE d'autres secteurs/personnes pourront être consultés de façon ponctuelle sans être membres de la table de concertation (ex. : taxis, usagers, aînés, jeunes, chambres de commerce, tourisme, etc.);

QU'un cadre de référence soit élaboré pour encadrer les travaux de la table de concertation (objectifs, rôles et responsabilités, mandats, fonctionnement, rencontres, etc.).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



COPIE CONFORME

Ce 21 janvier 2021

Josée Frenette
Secrétaire-trésorière